



Réalisé avec



Circuit de randonnée : Le sentier de la découverte

Circuit numéro 19, balisage jaune, pastilles oranges (numéro 19) sur les panneaux

En suivant ce parcours vous découvrirez le village de Reyssouze, son joli plan d'eau et le port de plaisance avec ses bateaux.

Départ et arrivée : mairie de Reyssouze

Distance : 4,8 km

Durée : 1h15

Carnet de Route

(D/A) Dos à la mairie, partir à droite vers l'église puis tourner la première à gauche, Rue du Violay. Obliquer deux fois à droite au carrefour pour prendre le Chemin de Fontaine Collomb. Arriver à l'embranchement avec la Rue du Biolay.

(1) Monter cette dernière et rester à droite à la fourche pour arriver à une intersection. Prendre le chemin démarrant à 90° à gauche (Chemin du Moulin). Dépasser le camping puis s'engager sur le chemin menant au plan d'eau à droite.

(2) Faire le tour en gardant toujours la gauche jusqu'au pont de la route. Traverser alors celle-ci pour prendre le chemin en face. Rester à gauche deux fois pour arriver au port.

(3) Traverser la passerelle à droite et longer la Reyssouze sur la gauche. Au niveau de l'écluse, prendre à gauche, puis encore à gauche sur un chemin enjambant de nouveau la rivière. Arriver à un carrefour.

(4) Aller sur le chemin de droite, rester toujours à droite jusqu'au chemin asphalté et le suivre jusqu'aux maisons. Suivre la Route des Commières sur la gauche. À l'embranchement à la sortie du hameau, aller en face pour croiser une autre intersection.

(5) Rester à droite et rejoindre Reyssouze. Bifurquer à gauche jusqu'à rejoindre la mairie (D/A).